janvier 2024. BONNAT. Inauguration du Pôle Santé.

LA MONTAGNE

Article de la Montagne

Comment le Trésor public est devenu un trésor commun dans cette commune de Creuse

Après Genouillac et Châtelus-Malvaleix, le territoire des Portes de la Creuse en Marche s'est doté d'un troisième pôle santé à Bonnat. Qui accueille déjà des infirmières, un médecin généraliste et attend son premier dentiste pour début juin.

Par Séverine Perrier
Publié le 05 janvier 2025 à 15h59 •

Inauguration du Pôle santé de Bonnat. © BARLIER Bruno

« Dans le temps, on soignait les portefeuilles ici ! » « Et ça faisait mal aux dents aussi ! » Samedi matin, l'ambiance était plutôt aux sourires à Bonnat et pour cause : on inaugurait le pôle santé au cœur du bourg, « troisième pilier de notre dispositif territorial après

Genouillac et Châtelus-Malvaleix », soulignait d'ailleurs Philippe Chavant. Et l'ancienne perception, donc, ne sera pas une coquille vide : deux infirmières libérales sont déjà installées, une infirmière en pratique avancée est attendue d'ici quinze jours ainsi qu'une infirmière Asalée. Et ce n'est pas tout : une médecin généraliste (le docteur Akouavi Gnronfou qui était d'ailleurs là samedi matin) va assurer ses premières consultations sous peu tandis qu'un jeune dentiste doit prendre possession de son cabinet flambant début juin.

Le docteur Akouavi Gnronfou.

« On n'avait plus de médecin sur la commune depuis plus d'un an, rappelle Christine Sauve, vice-présidente de la commission santé à la commune. Et on avait lancé aussi des études de financement pour l'installation d'un dentiste. Et c'est là qu'on s'est dit qu'il fallait réfléchir à un pôle santé : il nous fallait un local pour attirer des professionnels. On a donc réhabilité ce bâtiment, l'ancienne perception qui appartenait à la commune, pour qu'ils aient un endroit où exercer et se rencontrer. On y travaille depuis deux ans. » Un travail pour lequel tout le monde « a joué collectif » comme l'ont d'ailleurs souligné Hélène Pilat, conseillère communautaire et départementale, et la préfète Anne Frackowiak-Jacob.

À lire aussi

Ces futurs médecins pourraient s'installer en Creuse

« Le Trésor public est devenu notre nouveau trésor commun », a lancé en souriant le maire de Bonnat, Philippe Chavant, avant d'énumérer les différentes subventions. Et de faire le vœu que « ce lieu devienne bien plus qu'un espace de soins ».

En chiffres

> **476.000 €** : le montant de ces travaux, achevés voici trois mois. Subventionnés à hauteur de 48 % par l'État, 19 % par la Région, 10 % par le Département. La com-com a apporté une aide de 90.000 € pour l'équipement.

L'importance de « jouer collectif » : un impératif pour la Creuse

Élus et personnalités invités samedi matin n'ont pas manqué de souligner l'importance d'un tel équipement pour le territoire. Parce que la santé « est une priorité », a rappelé Jean-Claude Aurousseau, vice-président de la com-com en charge de la santé.
Et si la Creuse n'est pas le département le mieux loti en termes d'accès aux soins, il n'est pas le moins soutenu dans ses initiatives visant à faire reculer le désert médical.

> « Sur la période 2019-2023, la Creuse est le département qui a reçu le plus d'aides à l'installation de la part de la Région. Soit 14 € par habitant quand le deuxième département, la Charente, reçoit 5 € par habitant. »
> *Philippe Lafrique (Conseiller régional)*

L'heure était même plutôt à l'optimisme, samedi matin. « Je suis convaincu qu'on avancera en consolidant l'existant et la complémentarité entre ce type d'initiative et l'aspect législatif, a souligné le sénateur Jean-Jacques Lozach. Je pense à la régulation des médecins. L'idée de la répartition est en train de progresser, au moins dans les esprits. Pas encore dans les textes mais on avance, on le voit avec les dentistes. »

Le député Bartolomé Lenoir a insisté sur cette urgence immédiate, à court et moyen terme : « Sans médecin, on passera du désert médical au désert tout court ». Avant de rapporter

son récent entretien avec le directeur de l'Agence régionale de santé, lequel « s'est engagé à donner à la Creuse quinze étudiants internes en fin de parcours mais il faut qu'ils aient un lieu où s'installer et un médecin formateur. Et si ça marche, il en remettra quinze l'année d'après ».
Quant à la préfète, Anne Frackowiak-Jacob, elle a d'abord « salué la manière dont vous avez conduit ce projet. Il faut un peu de courage et de réflexion. Il faut travailler avec les professionnels de santé, connaître leurs besoins et aller à la pêche aux subventions. »

> « Jouer collectif, c'est un impératif pour la Creuse et dans tous les domaines. Ce qui nous permet d'ailleurs d'innover puisque nous ne correspondons pas toujours aux critères. On l'a vu avec les Médecins solidaires. Tous ensemble, on réussit à avancer en trouvant des solutions qui sortent des sentiers battus. Et comme je le dis souvent : aide-toi et l'État t'aidera. »
> Anne Frackowiak-Jacob *(Préfète de la Creuse)*

À lire aussi

Dans la Creuse, ce dentiste vient de s'installer en famille à Évaux-les-Bains : « C'est un projet familial et professionnel »